

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04720200107044

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41,

Vu les Déclarations de Créations et Vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les Déclarations de Création et de Vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame le Préfet de Lot-et-Garonne

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à AGEN le 7 janvier 2020

Monsieur Jean DREUIL
Président du CDG 47

Le Centre de gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04719110409001	Adjoint administratif territorial Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint adm. principal de 1ère classe Rédacteur	Responsable administratif(ve) polyvalent(e) Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	Communauté de Communes des Côteaux et Landes de la Gascogne 47250 Grezet cavagnan	03/02/2020	04720191202844